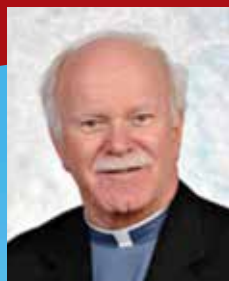




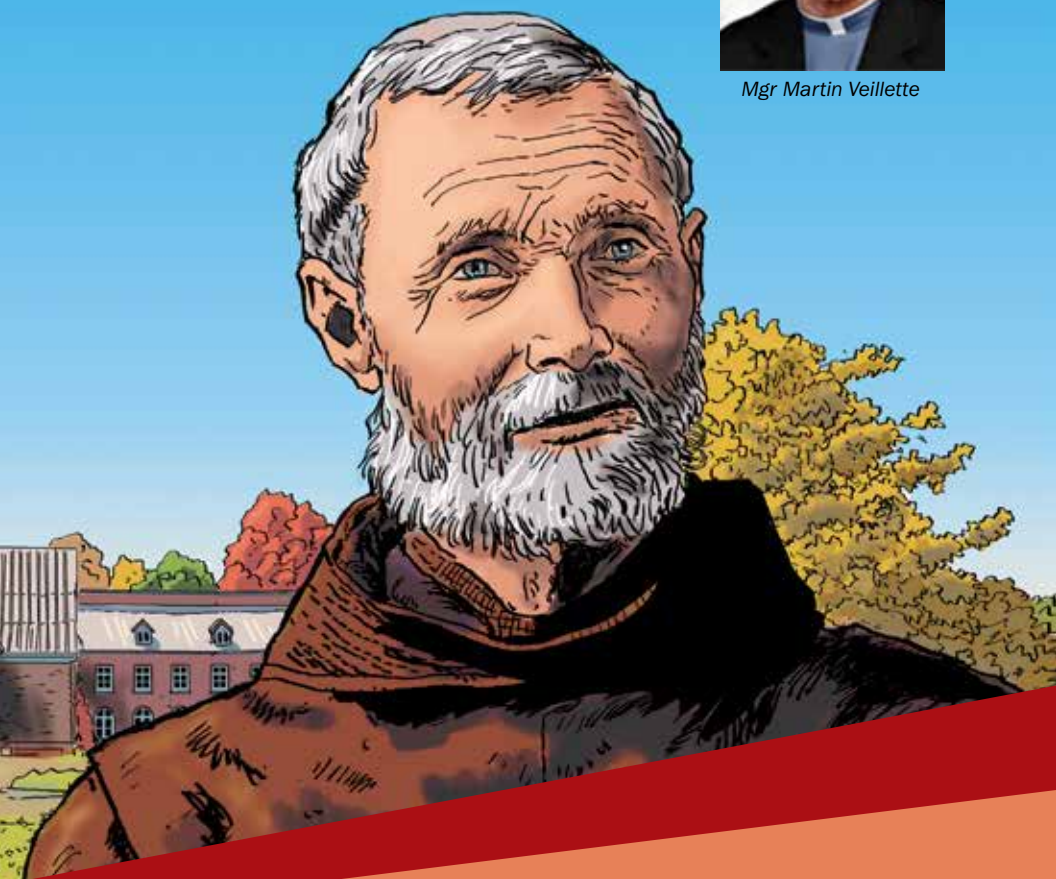
Le Souvenir

DU BON PÈRE FRÉDÉRIC

**Témoignage de son Provincial,
Mgr Dreyer**



Mgr Martin Veillette



VOLUME 62
NUMÉRO 2
HIVER 2021

Bulletin de la Cause de canonisation du “BON PÈRE”,
apôtre de Terre sainte et de Notre-Dame-du-Cap

Le Père Frédéric, pivot de la famille franciscaine au Canada

Le Souvenir, bulletin semestriel

Avec la permission de l'Ordinaire

HIVER 2021

Envoi de publication

Enregistrement no 4000-7808

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du

Québec et du Canada

ABONNEMENT BI-ANNUEL :

France

M. Jacques Decorte

45, Chemin du Hoog Weg

59254 Ghyvelde (France)

Tél. : 03 28 26 66 32

U.S.A. : 10,00 \$ Canada : 10,00 \$ France : 15 Euros

Imprimerie : Imprimerie Giguère, Louiseville (Québec)

Numéro d'été, en juin ; numéro d'hiver, en décembre

DIRECTION : Mgr Martin Veillette, Vice-postulateur / Tél. : 819 693-6482

RÉDACTION déléguée : Père Roland Bonenfant, o.f.m. / Tél. : 819 996-5508

CENTRE FRÉDÉRIC-JANSSOONE : Père Néhémie Prybinski, o.f.m. responsable

MUSÉE FRÉDÉRIC-JANSSOONE : Mme Marie-Hélène Saint-Yves, directrice

890, boul. du Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P8 Tél. : 819 370-1280

En vente au musée

Bande dessinée Père Frédéric, éd. Triomphe (français ou anglais) : 22,00 \$

Numéro de Terre Sainte Magazine, Mai 2016 : 8,00 \$

Pour prier le Père Frédéric, par Robert Noote, Copymedia, France 2020 : 10,00 \$

Le chapelet du centenaire 2016, avec grains Vierge du Cap et Père Frédéric : 12,00 \$

Léandre Poirier, o.f.m., Le Bon Père Frédéric, un apôtre franciscain : 6,00 \$

Le Rosaire médité, selon la méthode du Père Frédéric 26 p. : 3,00 \$ — En 4 CD : 25,00 \$

Neuvaine de prières 2,00 \$ — Reliques 2e classe (sa bure) couleur doré ou argent : 3,00 \$

Liturgie des heures, fête du Bx Frédéric, 5 août : 3,00 \$ Objets de piété : croix, statues, médailles, etc.

Au menu de ce numéro

Présentation

03 Un témoignage unique,
celui de son Provincial P. Dreyer

Le mot du Vice-postulateur

04 La cause avance...

Dossiers

06 Un point de vue de première importance :
son Provincial, le P. Colomban-Marie Dreyer
(La Positio)

Nouvelles

24 Les Fêtes liturgiques du Bx Frédéric
en 2021

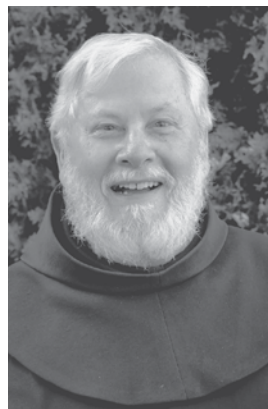
25 Pot-pourri de nouvelles

Divers

27 Reconnaissance à une traductrice
des livres du Père-Frédéric

Un témoignage unique, celui de son Provincial P. Dreyer

Après le témoignage de l'abbé Duguay, nous vous présentons celui du Père Colomban-Marie Dreyer qui fut le Père provincial du Père Frédéric, de 1905 à 1911. À 62 ans, il témoigne qu'il a vécu avec lui durant seize ans, soit d'octobre 1895 à novembre 1911. Il est alors évêque latin de Port Saïd, au Canal de Suez en Égypte. Il parle de l'héroïcité de ses vertus et de l'excellence de ses œuvres ; c'est un religieux exemplaire, qui édifie tout le monde et est aimé de tous. «Tant que j'ai vécu avec lui, dit-il, il jouissait d'une réputation de Sainteté.»



Roland Bonenfant, o.f.m.
Secrétaire à la rédaction

Le Père Dreyer est né à Rosheim en Alsace et a été ordonné prêtre en 1889. Il commente des choses dites sur le Père Frédéric et ajoute ses remarques personnelles aux témoignages. Ceux-ci sont si éloquents qu'ils pourraient suffire à déclarer Saint le Bx Frédéric. Voyez un peu. Article 111. – *«Il s'appliquait à obtenir une union de plus en plus intime avec Dieu. Son désir absolu était d'exécuter ce qui était le plus agréable à Dieu et de ne lui refuser aucun sacrifice possible. Au milieu d'un ministère intense, il faisait ses délices de demeurer recueilli. 112.- Le grand plaisir du Serviteur de Dieu était de prier et de faire prier les fidèles. Durant les pèlerinages au Cap-de-la-Madeleine ou à Sainte-Anne de Beaupré, durant les fêtes de la Portioncule ou autres exercices religieux, il passait des heures, des journées, des nuits entières à parler du bon Dieu et à réciter des prières. Il ne se lassait pas de prier avec les fidèles et les fidèles ne se lassaient pas de prier avec lui.»*

Ce numéro vous apporte les réflexions de l'actuel Vice-postulateur, Mgr Martin Veillette, qui travaille très fort pour la canonisation de notre Bienheureux. Ces pages vous donnent des nouvelles brèves, en particulier d'une traductrice américaine de livres du Père Frédéric, morte récemment au Massachussetts, une certaine Mme Lorraine Daudelin, qui a donné 20 ans de sa vie à traduire bénévolement des livres du Père Frédéric. Il est aussi question d'un programme de dévotion spéciale au Père Frédéric, que les Catholiques des Philippines ont choisi comme modèle de vie évangélique. Bien sûr, vous trouverez l'écho des fêtes du Bienheureux, au mois d'août dernier. Bonne lecture.

Roland Bonenfant, o.f.m.

Le mot du Vice-postulateur

La cause avance...

Par Mgr Martin Veillette
vice-postulateur

Dans le dernier numéro de la revue Le Souvenir en juin, le P. Roland Bonenfant écrivait : « Envoyé à Rome, un nouveau dossier de la guérison survenue en 1997 a été complété, à la demande du Père Califano, Postulateur général ; il sera étudié... par le Postulateur général au cours de l'automne qui vient. Nous en reparlerons dans le prochain numéro de la Revue en décembre 2021. »

Et voilà, nous sommes arrivés à ce moment...Que s'est-il passé au cours de l'été et de l'automne? Le Postulateur général a reçu le dossier au cours du mois de juillet. Il a parcouru avec intérêt tout le dossier de plus de 150 pages et il l'a trouvé assez complet.



*La Cause de canonisation
du Père Frédéric avance
à grands pas*

Dans l'échange de courriels entre le P. Califano et le vice postulateur, il rappelait que l'ensemble du processus menant à la canonisation comportait trois phases : une première appelée « préliminaire » (celle dans laquelle nous nous trouvons actuellement), où l'on recueille tous les éléments pertinents en lien avec la guérison à l'étude, une deuxième phase dite « diocésaine » où tous les éléments recueillis seront examinés par une commission d'étude mise sur pied par l'évêque du diocèse de Trois-Rivières, et enfin une troisième phase dite « romaine » où la guérison sera examinée par la Congrégation romaine de la cause des saints. Selon la recommandation faite par cette Congrégation, le Pape pourra proclamer « saint » le Bienheureux P. Frédéric.



*Mgr Martin Veillette,
vice-postulateur et
le P. Guylain Prince,
en conférence de
presse, fin juillet
2021*

Comme on le voit, il reste encore un bon bout de chemin à faire, mais on pourrait dire que ça bouge d'une manière encourageante. Actuellement, nous sommes à compléter la première phase, mais comme aime à le rappeler le Postulateur général « il reste encore beaucoup de travail à faire ». Cependant, la perspective d'y arriver nous soutient et nous stimule dans nos efforts pour mener ce projet à bonne fin. Avec le soutien de vos prières...

Prière pour la canonisation du bx Frédéric Janssoone

- Dieu éternel et tout-puissant, tu as accordé au Bx Frédéric Janssoone, fils de la France, de suivre en Terre sainte les traces de ton Fils Jésus et d'y travailler pour la paix.
- Tu l'as ensuite conduit au Canada, pour inviter ce peuple à être généreux envers la Terre Sainte, pour fonder le Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, et pour mieux faire connaître la vie de Jésus de Nazareth et de sa très sainte Mère.
- Donne-nous de devenir à notre tour de vrais pèlerins et de véritables missionnaires de ton Église. Que nous soyons également de solides piliers de la foi dans nos communautés chrétiennes.
- Accorde-nous, à sa prière, la faveur que nous sollicitons...

(Pause de silence)

- Donne à ce fils de saint François d'Assise d'être bientôt canonisé et de nous attirer tous vers ton Fils, Jésus, notre Seigneur. Amen.

- Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire au Père...

(Vénération de la Relique ou toucher du Tombeau).

S'abonner à Terre sainte Magazine

Les Amis du Père Frédéric s'abonnent à **Terre sainte Magazine**, une revue traitant du pays de Jésus et de l'actuelle Custodie de Terre sainte, oeuvrant toujours dans le sillage du Bx Frédéric. Abonnement annuel Ordinaire 35\$ CA, de soutien 50\$, de bienfaiteur 70\$.

Commissariat de Terre Sainte

96, avenue Empress, Ottawa, Ontario K1R 7G3

Tél. : 1-613-737-6972

Courriel : terresainte@bellnet.ca

Un point de vue de première importance : celui de son Provincial (La Positio)

Après le témoignage de l'abbé Louis-Eugène Duguay, qui travailla presque 15 ans avec le Père Frédéric au Sanctuaire du Cap, nous vous présentons celui du Père Colomban-Marie Dreyer, o.f.m., qui fut le Père provincial du Père Frédéric, de 1905 à 1911, mais qui a vécu avec lui durant seize ans, d'octobre 1895 à novembre 1911.

Ce témoignage de Mgr Colomban-M. Dreyer est contenu dans la Positio, éditée au Vatican, à partir d'un document publié à la suite du Procès informatif tenu à Trois-Rivières. Les numéros d'articles, que les témoins ont à commenter, réfèrent à un recueil du Père Santarelli, ofm, alors postulateur général de la Cause, qui a repris les dépositions faites à Trois-Rivières. Par exemple «*Ad art. 18*», signifie «*À l'article 18*». Ces articles commencent presque tous par «*C'est la vérité que...*»

Témoignage du Père Colomban-M. Dreyer, ofm, provincial du Père Frédéric, de 1905 à 1911, avant de devenir évêque.

CAUSE DU DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES ou
DE L'ORDRE DES FRÈRES-MINEURS POUR

LA BÉATIFICATION ET LA CANONISATION DU SERVITEUR DE DIEU P. FRÉDÉRIC JANSOONE DE GHYVELDE

PRÊTRE ET PROFÈS DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS

ARTICLES PRÉSENTÉS PAR LE T. R. P. ANTOINE-MARIE SANTARELLI POSTULATEUR
GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS POUR PROUVER

DEVANT LES TRIBUNAUX ECCLÉSIASTIQUES
LA RENOMMÉE DE SAINTETÉ DE VIE, LES VERTUS
ET LES MIRACLES DU DIT SERVITEUR DE DIEU

MORT SAINTEMENT A MONTRÉAL, CANADA

LE 4 AOÛT 1916, A L'ÂGE DE 78 ANS ENVIRON ET INHUMÉ AUX TROIS-RIVIÈRES
DANS LA CHAPELLE DES FRÈRES-MINEURS.

La plupart des témoins avaient à se prononcer sur les affirmations contenues dans ce document et à ajouter leur commentaire. Par exemple, des articles comme ceux-ci, à longueur de pages : Article 108. - «*La foi du serviteur de Dieu était vive et profonde. Elle était transparente comme une lumière à travers un vase d'albâtre. Son âme en était revêtue comme d'un splendide vêtement. Le peuple allait à lui comme d'instinct. Il l'entourait de toutes sortes de marques de vénération et de respect.*»

Article 109 *«C'était un homme de Dieu. Les yeux habituellement baissés, l'âme absorbée par des pensées surnaturelles, il était au milieu des foules mouvantes aussi recueilli qu'un anachorète au milieu de son désert et apparaissait à tous comme le type de l'homme de la prière. Sa voix chevrotante devenait alors plus suave. Bientôt elle était entrecoupée de sanglots. De grosses larmes coulaient de ses yeux, quand il parlait de l'amour de Jésus dans son tabernacle ou des bontés de Marie, sa Mère. Mais c'est surtout quand il parlait de la Passion de Notre-Seigneur, que son émotion était plus visible. Au réfectoire de la communauté, quand il lisait un beau passage sur le ciel ou sur les bontés de Dieu ou de Marie, il était tellement ému qu'il ne pouvait continuer sa lecture.»*

«Croyez-moi : j'étais son Provincial,,»

Ad art. 18 : « J'ai été d'abord Commissaire provincial, puis Ministre Provincial au Canada. J'habitais le couvent de Montréal et le Père Frédéric habitait le Commissariat de Trois Rivières. J'étais son Supérieur religieux franciscain. Très fréquemment je le voyais chez lui, ou dans quelque autre maison religieuse du Québec. Ayant quitté le Canada depuis 1911 je ne saurais dire si sa réputation de sainteté y a augmenté.

J'ai habité moi-même le noviciat d'Amiens. J'ai connu ses cellules autrefois habitées par les novices au temps du Père Frédéric. Il n'avait d'ouverture que sur le ciel. Les novices ne sortaient jamais durant leur année de noviciat. Réellement tout y était pauvre et austère. Un Père de ce noviciat m'a raconté lui-même que durant l'année de son noviciat il ne vit en fait de monde et du dehors qu'un âne, pour avoir regardé une fois par la lucarne de sa cellule dans la rue.

Il y avait là le Père Léon de Clary, l'auteur de l'Auréole Séraphique, qui avait une grande réputation d'austérité. On prétendait qu'il s'appliquait à imiter surtout en ce point les saints et les bienheureux dont il avait écrit la vie. On en parlait ainsi lorsque je suis entré dans l'Ordre en 1887 avant la mort de ce même Père. J'ai entendu le Père de Clary lui-même me parler de cette collaboration des voyages et des recherches qu'il fait dans ce but pour l'histoire des Missions Franciscaines, auquel il associa le Père Frédéric. D'autres témoins qui étaient là m'ont dit que le Père Frédéric avait la réputation d'un homme remarquable en tout, et que le fils du Pacha de Jérusalem, quand il le rencontrait, s'arrêtait pour causer familièrement avec lui. [...] J'ai vu moi-même pendant plusieurs années ce premier Commissariat construit en bois et, à l'intérieur, cette «galerie des Saints» (c'était surtout des Saints de l'Ordre de saint François) qui produisait sur tous les visiteurs une impression d'édification. Je puis affirmer aussi que le premier terrain sur lequel fut bâtie la maison avec dépendances, et petit jardin, a été donné gratuitement par l'Évêché au Commissariat de Terre Sainte.

Après mon arrivée au Canada en 1895, j'ai visité plusieurs fois cette maison et en effet y ai trouvé la plus grande pauvreté, presque la misère. J'ajoute cependant que, occupé par les œuvres extérieures, le Père Frédéric y habitait peu. Ces œuvres étaient à ce moment-là la fondation et la desserte du pèlerinage à Notre-Dame du Rosaire du Cap-de-la-Madeleine. J'affirme aussi que le Père Frédéric lui-même m'a dit que dans sa malle il avait quantités de beaux et grands sermons, et je suis convaincu qu'il aurait pu les prêcher, car il avait une mémoire étonnante. Mais il avait choisi de préférence le genre simple et familier qu'on lui a toujours vu au Canada. Dès qu'il paraissait les auditeurs voyaient en lui une image de Saint François. J'affirme que c'est la vérité. J'ai entendu un prêtre sérieux me dire: «On a beau plaisanter sur les sermons du Père Frédéric à cause de leur simplicité et familiarité; pour moi, j'affirme que je n'ai jamais vu un orateur exercer une pareille influence sur les foules. Il fait rire quand il veut et il fait pleurer quand il veut, et cela dans le même sermon ». Je dis en effet : la gloire de Dieu et le salut des âmes paraissaient habituellement jusque dans ses conversations être sa plus grande occupation. Je l'ai expérimenté moi-même.

Tournée au Canada en 1881 : «les églises étaient toujours trop petites»

Ad art. 63 : Je n'étais pas encore au Canada lors de sa tournée en l'année 1881, mais j'en ai entendu parler plus tard comme une chose absolument extraordinaire par le concours du peuple et le bruit des miracles. Un récit circonstancié en a été fait dans la revue franciscaine de Bordeaux vers cette époque. Les églises étaient toujours trop petites, les fidèles montaient jusque sur les confessionnaux pour voir et entendre le prédicateur. [...]

Ad art. 65 : Je puis affirmer que le Père Frédéric était d'une activité extraordinaire pour écrire des articles, des brochures et des livres. Toujours uniquement pour la piété et la dévotion. Il y passait presque régulièrement ses nuits. Du moins jusqu'à peu d'années avant sa mort.



Au Cap-de-la-Madeleine en 1881, le curé Luc Désilets (à g.) avec l'abbé Louis-Eugène Duguay (à dr.)

Ad art. 66 : Quand je suis arrivé au Canada le manuel du Père Frédéric sur le Tiers Ordre de Saint François m'a paru épuisé et on en répandit un autre, mais c'est bien la vérité qu'il fut un grand propagateur du Tiers Ordre de Saint François au Canada.

Ad art. 67 : J'affirme que le Père Frédéric a été le premier franciscain revenu au Canada après la dispersion de l'Ordre au siècle précédent. Le premier il s'est occupé très activement de répandre le Tiers Ordre de Saint François, qui a pris dans ce pays une extension on peut dire incomparable, tant pour le nombre que pour la ferveur des Tertiaires. Je ne doute pas que ce succès ne soit dû au prestige et à la réputation de sainteté du Père Frédéric.

Ad art. 68 : J'ai entendu parler de cette prédication du Tiers Ordre aux prêtres du diocèse de Québec et du succès obtenu. [...]

Ad art. 71 : J'ai assisté une fois notamment à une fête de l'Indulgence de la Portioncule. Le Père Frédéric est monté en chaire aux premières Vêpres qui était un samedi et il y est resté jusqu'au dimanche soir au coucher du soleil, sans interruption sinon pour les Matines de la nuit et la célébration de la Sainte Messe le dimanche matin. A part cela tout le temps de la nuit et du jour, il adressait la parole aux fidèles extrêmement nombreux, pour leur expliquer l'indulgence, leur inspirer les dispositions voulues, diriger les prières récitées par la foule qui visitait l'église et circulait pour multiplier le nombre des indulgences gagnées. Il ne descendit pas de la chaire pour le repas, on lui porta simplement en chaire un peu de vin, au lieu de repas. Quand il descendit au coucher du soleil le dimanche, il ne paraissait nullement fatigué, il continua encore à faire réciter des prières et baiser les Saintes Reliques. Tel est le souvenir que j'ai gardé, de cette fête de la Portioncule sans pouvoir me rappeler l'année précise. [...]

Approbation des autorités générales et des Évêques, pour tout

Ad art. 73: Je puis attester cela d'autant plus fermement, qu'étant alors son Supérieur Provincial, c'est de concert avec moi qu'il a entrepris ces œuvres et toujours avec la permission du Ministre Général et des Ordinaires des Diocèses. C'est même sur la demande des Ordinaires qu'il fit ces œuvres.

Dans le Diocèse de Québec le but était d'élever une église monumentale pour l'adoration perpétuelle, de jour et de nuit, du Très Saint Sacrement. Cette église était confiée aux Franciscaines Missionnaires de Marie, qui avaient accepté ce service d'adoration avec la permission toute spéciale de leur Mère Générale et Fondatrice.



*Le P. Colombran-M. Dreyer, ofm, à g.
en visite chez le Père Frédéric*

La quête du Père Frédéric se faisait comme suit: Le Révérend Aumônier des Sœurs Franciscaines chargé de cela par Monseigneur l'Archevêque traçait un itinéraire au Père Frédéric, et avertissait lui-même les Curés de la visite prochaine du Père Frédéric. Celui-ci arrivait dans les paroisses au jour fixé, la population avertie accourrait avec empressement à l'église. Le Père expliquait l'œuvre. Il montrait le livre dans l'espèce : «La vie de Notre Seigneur Jésus-Christ» qu'il venait placer au profit de cette œuvre. Ce lui était une occasion de parler avec ferveur de Notre Seigneur et du Saint Évangile. Les fidèles passaient ensuite à la sacristie et versaient le prix du volume, généralement un dollar contre lequel ils recevaient un reçu. Les Sœurs Franciscaines qui imprimaient l'ouvrage, envoyaient ensuite aux Curés le nombre des volumes qui avait été souscrits et payés d'avance ; les Curés les distribuaient alors aux fidèles munis d'un reçu. Il était rare que chaque famille ne prît un [seul] volume et certaines familles un volume pour chaque membre présent et parfois futur.

C'est ainsi que, pour l'œuvre de l'église de Québec, le Père Frédéric parcourut toutes les paroisses de cet immense Diocèse, par les hivers rigoureux comme par l'été; et que souvent dans ces paroisses dont les maisons sont très dispersées, il alla visiter chaque famille, ému jusqu'aux larmes lorsqu'il pouvait rapporter ensuite qu'il avait béni tous les petits enfants. Le résultat fut l'église splendide de l'adoration perpétuelle qu'on admire à Québec. C'est peut-être sur ma suggestion, si je ne me trompe pas, que le Père Frédéric entreprit le même travail dans le Diocèse de Valleyfield pour l'érection du monastère des Clarisses. Enfin c'est de la même manière qu'il parcourut le diocèse de Joliette en faveur d'une nouvelle fondation des Sœurs du Précieux-Sang. Si je ne me trompe pas, c'est Mgr l'Évêque de Trois-Rivières qui l'engagea à en faire autant pour la chapelle du couvent des Franciscains de cette ville ; car jamais les Supérieurs de l'Ordre au Canada n'avaient utilisé le Père Frédéric pour leurs propres œuvres. J'ai entendu moi-même Monsieur le Chanoine Procureur de l'Évêché de Valleyfield proclamer qu'il regardait comme un vrai miracle le succès populaire du Père Frédéric dans les quêtes qu'il faisait de la manière que je viens d'indiquer.



Premier Commissariat de Terre sainte en 1888, situé à l'endroit actuel de la Chapelle Saint-Antoine

Ad art. 74 : Je puis dire qu'en effet le Père Frédéric recueillit de cette manière d'abondantes aumônes, comme l'attestent les œuvres qui ont été créés par ce moyen; mais je sais et je suis convaincu que le Père Frédéric dans ses tournées cherchait plus encore le bien des âmes et opérait réellement partout des fruits de salut. Quant aux faveurs soit spirituelles soit temporelles que les fidèles lui at-

tribuaient je ne puis en attester aucune d'une manière précise. Je sais seulement qu'il y en eut une multitude.

Ad art. 75 : Je suis d'autant plus à même de confirmer cet Article que la lettre du Père Frédéric s'adressait à moi et que la réponse est de moi. La question était celle-ci : d'une part le Rev. Père Frédéric voulait, suivant sa charge, travailler pour la Terre Sainte et dans sa délicatesse de conscience il se demandait s'il faisait bien son devoir en travaillant si activement pour toutes les œuvres ci-dessus mentionnées ; d'autre part il est certain qu'il n'aurait jamais eu des Ordinaires la permission d'employer le système, que nous avons exposé, en faveur de l'œuvre de Terre Sainte. Il fut donc convenu que dans la vente de ces volumes il conserverait en faveur de la Terre Sainte un léger pourcentage sur chaque volume. Encore le tout fut-il exposé à Rome pour avoir l'approbation du Père Général de l'Ordre. C'est la réponse qu'il obtint de moi et qu'il s'empresse de mettre à exécution.

Ad art. 77 : J'affirme que c'est bien vrai et que précisément cette vie sainte du Père Frédéric et sa réputation d'extraordinaires vertus furent la cause de son succès. Quant au titre qu'on lui donnait généralement « Saint Père », je me rappelle une anecdote, que m'a racontée Son Éminence le Cardinal Bégin Archevêque de Québec. Le Cardinal se rendait dans une paroisse pour la tournée de confirmation, un paysan vint le prendre à la gare avec sa plus belle voiture. Son Éminence avec sa simplicité habituelle lia conversation avec le brave paysan; celui-ci lui dit: « Monseigneur, j'ai un grand honneur aujourd'hui de pouvoir conduire Votre Éminence, mais vous ne savez pas ce qui m'est arrivé il y a peu de temps! Eh! bien, j'ai eu l'honneur de conduire le « Saint Père ». Le Cardinal comprit tout de suite et approuva. En me le racontant il riait de bon cœur et ajoutait: «Quand je verrai le Père Frédéric, je lui dirai qu'il encourt certainement des excommunications majeures pour se faire attribuer ainsi des titres réservés au Souverain Pontife. » C'est dire combien était connu et répandu le titre de Saint Père donné au Père Frédéric.

La revue Eucharistique

Ad art. 78 : Je puis aussi attester qu'il fut le fondateur de cette revue et le rédacteur presque unique pendant des années (1902-1916). Il travailla aussi avec zèle et par amour du Saint Sacrement à sa propagation dans le Diocèse de Québec. Je ne suis pas surpris qu'il soit resté à sa mort de nombreux manuscrits pour cette revue, car je sais qu'il entassait continuellement des matériaux dans ce but.

Vertus religieuses art. 79-82

Ad art. 79 : J'affirme qu'il en est bien ainsi et que la crainte de mal édifier ou le désir d'édifier le poursuivait constamment. Au couvent du noviciat quand je lui conseillais un peu de repos après de fatigants voyages, il refusait toujours d'accepter «parce que, disait-il, il y a des jeunes novices, il faut les édifier» et il

était toujours au chœur à Matines, c'est-à-dire à minuit, quand la Communauté entraient. On pouvait penser, ce que je crois vrai, qu'il n'était pas allé prendre son repos dans sa cellule et qu'il se trouvait là depuis des heures. Cette crainte de mal édifier ou ce désir d'édifier qu'il avait probablement puisé dans sa formation du noviciat, [j'ai vu cela chez] d'autres anciens préoccupés du même souci. Cela a parfois porté le Père Frédéric à faire certains actes qui produisaient une impression défavorable sur quelques-uns moins bien renseignés sur les motifs qui le faisaient agir. Par exemple: lui qui ne mangeait pour ainsi dire pas et qui travaillait sans cesse, lorsqu'il était au couvent allait (je le sais pour une fois) demander un peu de vin au Frère cuisinier avec une sorte de préoccupation qu'on ne le voie pas.

Autre fait semblable : Après une longue course à pied sous la chaleur, il arrive avec ses compagnons dans un lieu de pèlerinage: Sainte-Anne-de-Beaupré, ils ont tous besoin de repos, le Père Frédéric les conduit dans une chapelle et leur dit: Mettons-nous à genoux, nous nous appuierons la tête sur les bras et dans les mains et nous pourrions faire un petit sommeil sans mal édifier personne. C'est un de ses compagnons qui me l'a rapporté au retour de ce voyage, en riant de la simplicité du saint homme. Il faisait des choses de ce genre sans l'ombre de prétention ou d'orgueil, mais avec une simplicité et une bonhomie charmantes.

Ad art. 80 : Je puis attester que c'est la vérité; c'est à moi que le Père Frédéric adressait la lettre ici mentionnée dans cet Article et j'ajoute qu'il était difficile de trouver un religieux plus vraiment et surnaturellement attaché à ses Supérieurs.

Ad art. 81 : Je puis attester qu'en effet dans les couvents il assistait très régulièrement aux offices surtout de la nuit. Je parle des couvents par lesquels il passait dans ses voyages. Je me rappelle la joie qu'il éprouva lorsque nous décidâmes d'ériger un couvent aux Trois Rivières. C'est l'objet de la lettre mentionnée dans cet Article. Quant à ses veilles, elles étaient proverbiales. C'est durant la nuit qu'il rédigeait ses nombreux ouvrages et qu'il écrivait d'une manière impeccable, d'une écriture très fine, les manuscrits de ses nombreux livres. Il avait la réputation de ne pas dormir comme de ne pas manger.

Ad art. 82 : Je me souviens en effet que ses projets de ritiro (sic) étaient continus chez lui. Si j'ai bonne mémoire c'est à moi qu'il a adressé la lettre mentionnée dans cet Article.

Sa pauvreté héroïque art. 83- 84 Ses vêtements et sa petite malle

Ad art. 83 : J'atteste qu'il en est vraiment ainsi, jamais malpropre, ses vêtements apparaissaient toujours usés, pauvres, trop légers pour les rigueurs de l'hiver

canadien. Quand il partait pour ses incessants voyages il n'emportait qu'un tout petit sac pour son bréviaire et ses livres. Il partait pour des semaines sans aucun vêtement de rechange, et restait propre; ses membres extraordinairement maigres semblaient ne produire aucune humeur ; par suite dans les presbytères où il logeait il ne causait aucune incommodité à personne ni aux Curés, ni au personnel domestique, aussi était-il désiré de tous et partout. Il n'avait point de lessive à faire pour lui; pas de cuisine et ordinairement pas de lit. Nous connaissons



Une pauvreté héroïque, celle du Père Frédéric, le «Bon Père», dont voici le sceau et la signature

déjà la pauvreté du Commissariat primitif, quand il fut remplacé par un couvent régulier, on réserva pour le Père Commissaire une cellule meublée pauvrement comme celles des autres religieux, au premier étage, on lui donna aussi au rez-de-chaussée une petite salle pour son bureau et les quelques armoires destinés surtout aux reliques et objets de Terre Sainte. Jamais il n'occupait la cellule du premier étage; dans son petit bureau il avait un coffre allongé qui paraissait être un banc pour s'asseoir et qui servait comme tel durant la journée. Dans ce petit coffre il tenait une pauvre vieille couverture, s'enveloppant de cette couver-

ture il s'étendait sur le coffre lorsque durant la nuit il voulait prendre un peu de repos. C'est seulement vers la fin de mon séjour au Canada, c'est à-dire vers 1910 et 1911, que j'ai vu le Père Frédéric utiliser parfois la cellule où il y avait un lit, d'ailleurs semblable à celui des autres religieux, composé par conséquent de deux tréteaux de bois supportant trois planches sur lesquelles était une paille avec quelques couvertures.

Son usage de l'argent

Ad art. 84 : Je puis dire qu'en effet le Père Frédéric se comportait ainsi. Comme les Frères Mineurs au Canada n'usaient jamais d'argent même pour les voyages, le Père Frédéric avait bien soin de ne pas scandaliser en paraissant différent des autres, même lorsqu'il usait légitimement de la permission accordée au Commissaire de Terre Sainte. Jamais il n'usait de cette permission pour se procurer le moindre avantage temporel. J'ai été témoin maintes fois de la hâte avec laquelle au retour de ses tournées de quêtes il s'est dépouillé des sommes qu'il portait, même avant de s'asseoir et de prendre un peu de nourriture. [...]

De son humilité héroïque art. 98-107 Portrait des attitudes intérieures du Père Frédéric

Ad art. 99 : Le Père Frédéric a certainement, bien utilisé les talents peu ordinaires qu'il avait reçus de Dieu et toujours pour le bien des âmes.

Ad art. 100 : Je puis attester qu'il en est ainsi; rien n'était plus éloigné de lui que la pose et la recherche; sa parole et ses gestes étaient tout naturels et inspirés uniquement par l'esprit surnaturel qui l'animait.

Ad art. 101 : J'atteste que le Père Frédéric aimait en effet à s'humilier de ses péchés dans le monde, avant son entrée en religion, et il se reprochait d'avoir été un vaniteux et, si je ne me trompe, se traitant de petit freluquet de muscadin [dandy qui affecte une grande recherche dans sa mise] qui portait la raie au milieu et maniait la badine [canne fine et élégante pour parfaire sa silhouette]. Notons en passant qu'il indiquait ainsi quels étaient ses gros péchés de jeunesse. On dirait qu'ensuite il a voulu exercer de préférence la vertu opposée à cette vanité.

Ad art. 102 : Il est certain que le Père Frédéric avait la persévérance et la ténacité. S'il a manifesté beaucoup de projets qu'il n'a jamais exécutés, il est rare qu'il n'ait pas poussé jusqu'au bout ceux qu'il avait sérieusement entrepris.

Ad art. 103 : J'atteste qu'il était très simple dans sa prédication, laquelle roulait habituellement sur les grandes vérités et les sujets de piété et de dévotions. Il parlait beaucoup, toujours en très bon français, servi par une excellente mémoire; mais sans tenir compte de l'ordre des matières et du plan énoncé; quelquefois il parlait d'un sujet tout différent de celui qui avait été promis. On le plaisantait même sur cette manière de porter la parole. Un jour, je crois qu'il fut piqué de ces plaisanteries, et au sermon suivant il énonça à la manière des grands orateurs, après son exorde, sa division en appuyant sur les différents points: « Ceci est mon premier point, ensuite voici mon deuxième point et enfin j'arrive à mon troisième point ». C'est l'unique fois que nous le trouvâmes aussi fidèle aux règles de la forme rhétorique. Il nous avait montré qu'il connaissait ces règles, aussi bien que d'autres, mais il ne recommença pas. Quant à sa grande popularité je n'ai jamais vu qu'il en fit le moindre cas.

Ad art. 104 : Je certifie qu'il ne faisait aucun cas de sa grande abstinence; elle lui était devenue toute naturelle comme aussi aux religieux qui ne s'en étonnaient plus et n'en parlaient pas. On aurait été surpris de le voir faire autrement. Quant aux petites humiliations que lui valait sa simplicité de la part des religieux en récréation ou ailleurs, j'ai vu moi-même qu'il ne paraissait pas comprendre et même c'est ce qui autorisait ses confrères à parler ainsi; mais j'ai remarqué moi-même qu'il saisissait parfaitement les pointes lancées et qu'à l'occasion il le faisait voir aimablement en faisant quelque habile allusion aux propos ainsi tenus, quinze jours ou trois semaines après l'événement.

Ad art. 105 : Certainement tels étaient les sentiments habituels du Père Frédéric; sa confiance dans l'efficacité des saintes reliques (il s'agissait d'ordinaire des reliques des sanctuaires de Terre Sainte) et dans l'efficacité de la prière était très grande et il la manifestait constamment.

Ad art. 106 : En effet tels étaient les sentiments du Père Frédéric à l'égard de ses ouvrages, non seulement de celui dont il parle dans la lettre citée à cet article, mais encore de tous les autres. Il est vrai que le fond de ses ouvrages n'était pas de son invention; c'était une collection de documents pris aux meilleures sources. Mais il le disait toujours et le proclamait ouvertement. Son mérite consistait dans le choix judicieux qu'il savait faire de ses notes et dans la manière toute simple et pieuse de les présenter.

Ad art. 107 : Je puis certifier que les paroles du Père Frédéric écrites dans la lettre mentionnée et des paroles semblables maintes fois répétées étaient la véritable expression de ses sentiments intimes. Il était simple et ne trompait point.

De sa foi héroïque art. 108-145

Ad art. 108 : J'ai été bien souvent témoin de la vénération du peuple pour le Père Frédéric. Dès qu'il paraissait tous accouraient à lui.

Ad art. 109 : Je certifie qu'il en était ainsi. Facilement le Père Frédéric était ému et versait des larmes quand il parlait des sujets mentionnés dans cet Article, non seulement les religieux, mais des foules s'en apercevaient. Un prêtre vénérable, Monsieur l'Abbé Louis Honoré Paquet, aumônier des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie à Québec me disait: «C'est étonnant comme le Père Frédéric est tendre dans sa piété, il y a des Évangiles de la Messe qu'il ne peut lire sans pleurer, par exemple l'Évangile de Sainte Madeleine. Notons ici que dans les cas signalés le Père Frédéric n'était pas devant des foules, mais dans l'intimité des Messes privées. Ce n'était donc pas pour la galerie ni dans l'émotion d'un discours qu'il se livrait à ces pieuses émotions.

Ad art. 110 : Je puis certifier que tous, non seulement le peuple mais des Prêtres et des Evêques, qui m'en ont parlé (je cite nommément Monseigneur Émard, alors Evêque de Valleyfield) remarquaient la simplicité avec laquelle il croyait au merveilleux et aux légendes. Rien ne l'étonnait et il aimait à prêcher ces légendes et ces merveilles de la vie des Saints. Ses voyages et ses lectures abondantes lui avaient fourni une riche matière dans ce sens. A plus forte raison les vérités de la foi révélées pour Dieu et proposées par l'Église à notre croyance avaient-elles toute son adhésion et étaient-elles le sujet habituel de sa prédication.



Le Père Frédéric vivait retiré dans le couvent, avec son ami de toujours, le Père Augustin Bouynot, ofm

Ad art. 111: J'atteste que revenu de ses voyages le Père Frédéric aimait à vivre retiré dans le couvent. Je ne me souviens pas qu'il fit des visites aux particuliers en dehors de celles nécessitées par sa charge ou inspirées par la charité. Des relations mondaines il n'en avait certainement aucune. Rien ne lui était plus étranger.

Ad art. 112 : Ceci est parfaitement vrai. Je l'ai vu de mes yeux, maintes et maintes fois. Je puis même dire que l'esprit de prière manifesté, comme il est dit dans cet Article, était la note caractéristique du Père Frédéric. S'il a fondé un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, s'il y a amené des foules de tous les diocèses, s'il conduisait fréquemment des pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré, c'était pour faire prier les foules. Soit durant le voyage, soit arrivé au lieu du pèlerinage, le Père Frédéric, quand il ne prêchait pas, priait et faisait prier la multitude des pèlerins. Ceux-ci venaient en foule aux pèlerinages qu'il dirigeait précisément pour prier avec lui. J'ai vu maints pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré faits par bateaux, on passait une nuit et presque un jour dans le bateau ; tout le temps, nuit et jour, le Père Frédéric présidait aux prières, expliquait les mystères du Rosaire, faisait faire le chemin de la croix, etc., etc. Cela n'empêche qu'arrivé à Sainte-Anne-de-Beaupré, après avoir célébré la Sainte Messe, il continuait à diriger les prières des pèlerins particulièrement à la Scala Santa. Il y passait des heures à faire gagner des indulgences aux pèlerins en récitant avec eux les prières appropriées. C'étaient des centaines et souvent des milliers de personnes qu'il dirigeait ainsi. Les pèlerinages au Cap-de-la-Madeleine se faisaient de la même manière. Quand on n'avait pas le bateau, c'est dans le chemin de fer, qu'il présidait à de semblables exercices, bien que moins commodément.

Ad art. 113 : Je certifie en effet que le Père Frédéric était animé en tout de l'esprit de foi. Si le peuple l'admirait généralement sans réserve, il est arrivé que des religieux ou des prêtres l'aient plaisanté au sujet de ses pratiques singulières. Le Père Frédéric en subissait l'humiliation sans se détourner de sa vie de pénitence et de mortification. Ceux qui le plaisantaient ainsi et le tournaient légèrement en dérision ne le connaissaient pas, et le Père n'en a jamais eu le moindre ressentiment.

Ad art. 114 : Je certifie que les affirmations de cet article sont vraies. Je témoigne en particulier que ses conversations toujours surnaturelles étaient en même temps courtoises, aimables, enjouées sans rien de rude ni d'austère. C'était un plaisir de prendre la récréation avec lui, comme aussi d'entendre ses entretiens spirituels.

Prêcher le Tiers Ordre, pour ranimer la vie chrétienne

Ad art. 116 : J'atteste qu'il prêcha très activement le Tiers Ordre de Saint François: dans le but d'amener les fidèles à une vertu plus parfaite. J'ajoute que ses voyages incessants l'empêchaient d'être un de ces directeurs d'âmes qui sur

place travaillent à la perfection de leurs dirigés. Toutefois il ne manquait pas à l'occasion d'exhorter les âmes choisies, qu'il rencontrait, soit à la vie religieuse soit au sacerdoce. [...]

Ad art. 123 : J'atteste qu'il aimait à prêcher le chemin de la Croix et qu'il le faisait toujours avec beaucoup d'émotion. Ce chemin de croix prêché était un des exercices habituels des pèlerinages tant durant le trajet qu'arrivés au lieu du pèlerinage. Une fois, tout particulièrement je fus témoin d'un chemin de croix ainsi prêché à l'église du Cap-de-la-Madeleine. Le mauvais temps ayant empêché les pèlerins de faire cet exercice en plein air, il les convoqua dans l'église paroissiale, plus grande, du pèlerinage. Cette église était comble. Je présidais moi-même l'exercice en allant d'une station à l'autre. A chaque station le Père Frédéric devait faire un petit discours du haut de la chaire.

En allant à l'Église, tout ennuyé de ne pouvoir faire l'exercice en plein air, il me dit: «Quand même, cette fois il faut qu'on pleure; oui, je veux les faire pleurer ». De fait on n'était pas arrivé au milieu de l'exercice que la foule sanglotait, on allait jusqu'à pousser des cris. C'était quelque chose d'inimaginable. Moi-même je me sentais serré à la gorge et difficilement je pouvais réciter les prières habituelles à chaque station. Un père dominicain qui assistait à cet exercice me dit en sortant: «Quel orateur que ce Père Frédéric; jamais je n'ai rien vu de semblable ». J'ajoute pour l'amour de la vérité qu'il m'a semblé dans cette circonstance que le Père Frédéric se servit de ses moyens naturels, c'est-à-dire un certain serrement de gorge et tremolos dans la voix, qui était de nature, à mon avis, d'exciter les nerfs et de produire de l'émotion. Ceci n'empêche que je crois, que l'intention du Père était droite ayant pour but des effets pieux et surnaturels ; je ne me rappelle pas d'ailleurs avoir assisté une autre fois à une scène semblable. [...]

Ad art. 132 : Ce miracle de Notre-Dame-du-Cap ouvrant les yeux s'est passé avant mon arrivée au Canada. Toutefois j'ai entendu souvent le Père Frédéric y faire allusion. Sur le lieu même il me montra comment la chose s'était passé et de quel côté regardait la Vierge. Il voyait en effet dans ce fait une volonté de la Sainte Vierge d'attirer les foules en pèlerinage. Il m'a semblé que le souvenir de ce fait a beaucoup soutenu et encouragé le Père Frédéric dans l'établissement de ce pèlerinage. [...]

Ad art. 138 : Ceci est parfaitement vrai et je note à ce sujet le succès que le Père Frédéric a obtenu dans toutes ses œuvres de presse. Toutes ont réussi au-delà de toutes ses espérances.

Ad art. 139 : J'atteste qu'il en est vraiment ainsi. J'ajoute qu'à certain moment il fut question de passer cette œuvre du pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine aux Pères Franciscains. Le Supérieur (moi-même) n'ayant pas jugé à propos d'accepter cette œuvre, le Père Frédéric n'insista aucunement et il conçut une

joie sans mélange lorsque l'œuvre fut concédée aux Pères Oblats de Marie Immaculée. Autant que je me rappelle il ne s'agissait à l'endroit des Franciscains que de pourparlers préliminaires et non d'offre ferme et précise de la part de l'autorité compétente. [...]

Ad art. 144 : Je ne me rappelle plus la brochure sur Notre Dame de Pellevoisin, mais bien des deux autres ouvrages sur la Sainte Vierge qui manifestent la dévotion et aussi l'activité infatigable du Père Frédéric.

Ad art. 145 : Ces deux lettres me furent adressées, en effet le Père Frédéric composa aussi et publia une vie de Saint Joseph, qui fut placée dans les paroisses, comme nous l'avons vu pour la vie de Notre-Seigneur. Dans une de ces lettres il est parlé des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, parce qu'elles imprimaient l'ouvrage et en faisaient l'expédition dans les paroisses. Je noterai ici l'activité inlassable du Père Frédéric, qui à peine une œuvre terminée s'occupait aussitôt d'en lancer une autre.

Son espérance héroïque art. 146-148

Ad art. 146 : J'atteste que le Père Frédéric en effet, tout en prenant avec habilité les moyens humains, comptait surtout sur la grâce de Dieu pour réussir.

Ad art. 147 : Il est certain que le Père Frédéric a réussi d'une manière extraordinaire dans les œuvres qu'il a entreprises et qui sont nombreuses. Toutefois il a encore fait beaucoup plus de projets. Il en manifestait constamment de nouveaux. Un jour que devant moi on le plaisantait sur cette fécondité de zèle ou d'imagination, il répondit: «Voyez-vous, plus on fait de projets, plus on est sûr d'en réaliser quelques-uns. Tous ne sont pas faits pour être exécutés ». De fait je puis dire qu'il abandonnait aussitôt les projets qui ne rencontraient pas l'approbation des Supérieurs ou dont il voyait qu'ils n'entraient pas dans les desseins de Dieu. En ce dernier cas il ne les présentait même pas aux Supérieurs. [...]

Sa charité héroïque envers Dieu art. 149-160

Ad art. 153 : J'atteste qu'il n'aimait rien tant que les conférences et entretiens spirituels. Dans les communautés religieuses il poursuivait ses conférences durant les retraites pendant des heures. Quand il y avait consacré le temps normal il disait: «Maintenant les religieuses qui ont des occupations peuvent s'en aller; quant aux autres elles peuvent rester et nous continuerons notre entretien spirituel ». Il en restait toujours un bon nombre avide de l'entendre.

Ad art. 154 : J'atteste qu'en effet l'amour de Dieu et du prochain, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes était le seul motif, qui inspirait l'étonnante

activité du Père Frédéric. Il n'y paraissait jamais empressé ou agité, mais opérait toujours avec le plus grand calme, indice évident de son recueillement et de sa paix intérieure.

Ad art. 155 : Il est certain que son calme et sa mansuétude étaient vraiment étonnants, ainsi que son optimisme encourageant. Je ne me rappelle pas, même au milieu des occupations les plus absorbantes et pressé de tous côtés par les solliciteurs, l'avoir vu excité ou troublé.

Ad art. 156 : Je puis attester que le Père Frédéric se prodiguait indistinctement à tout le monde, ne montrant de préférence que pour les pauvres, les affligés, les malades et les petits enfants.



*Chemin de croix à St-Élie-de-Caxton 2021 avec
l'abbé François Doucet et le P. Guylain Prince*

Ad art. 157 : J'atteste que le Père Frédéric fut toujours un religieux tendrement affectionné à son Ordre et à ses Frères. C'est à moi qu'il écrivit la lettre mentionnée dans cet article. Il voyait avec joie se multiplier les novices et les jeunes religieux au Canada. Je noterai ici que le Père Frédéric, bien que n'ayant pas été chargé officiellement de restaurer au Canada l'Ordre Franciscain disparu depuis la conquête anglaise, a néanmoins puissamment contribué à le rétablir. Il devança de quelques années l'arrivée des religieux envoyés par le Révérendissime Père Général pour fonder un couvent dans le pays. On peut dire qu'il leur avait préparé les voies et qu'il contribua grandement au succès de la fondation, tant par ses travaux que par sa réputation de sainteté, dont bénéficièrent tout naturellement ses frères en religion. Cela peut expliquer la rapide diffusion, la prospérité et la ferveur de la Province actuelle du Canada.

Ad art. 158 : J'atteste par ma propre expérience, pour l'avoir vu et entendu, que chaque affirmation de cet Article est l'exacte vérité. [Judicieux mélange de piété et de gaité, conversation aimable sans jamais de paroles désagréables.]

Ad art. 159 : Je ne puis citer de faits précis; mais j'atteste que la charité et la foi du Père Frédéric se manifestaient bien ainsi qu'il est dit dans cet Article. [Charité et esprit de foi. Bénédiction des personnes.]

Ad art. 160 : J'atteste qu'en effet non seulement les fidèles mais encore les religieux, même ses supérieurs, recouraient avec confiance aux conseils et aux prières du Père Frédéric voyant en lui un homme d'expérience et de vertu, en un mot un homme de Dieu.

Prudence héroïque art. 161-164

Ad art. 161 : J'atteste qu'en effet on était tout surpris de trouver dans le Père Frédéric un sens pratique, une habilité, une prudence, une connaissance des affaires que la simplicité de son extérieur et de son langage n'indiquait d'aucune manière. Ce qui est dit dans cet article est l'exacte vérité.

Ad art. 162 : J'ai moi-même entendu la boutade qui est citée dans cet Article. Le succès de cet œuvre et le désintéressement, incontestable et étonnant du Père Frédéric firent comprendre à tous qu'il s'agissait vraiment de l'œuvre de Dieu et non pas de l'œuvre d'un homme. Quant à l'habilité du Père Frédéric à organiser les démonstrations des foules sans avoir l'air d'y toucher, elle se manifesta bien des fois.

Ad art. 164 : J'atteste qu'il en est bien ainsi. [Une délicatesse qui ne blesse personne, et un accueil qui attire la confiance et les confidences.] Malgré sa simplicité qui le portait à parler facilement, il était la discrétion même, tant dans son langage que dans sa correspondance. J'en dis autant de sa délicatesse quand il s'agissait du prochain.

De sa justice héroïque art. 165-169

Ad art. 166 : À part ce qui est dit de la Terre Sainte, j'ai été le témoin des travaux du Père Frédéric pour toutes les œuvres qui sont mentionnées dans cet Article. J'ajoute qu'il faut noter que le diocèse de Québec ainsi parcouru par le Père Frédéric est immense et que le Père Frédéric est allé encore dans d'autres diocèses comme aussi qu'il est revenu plus d'une fois dans les mêmes. Aux revues mentionnées il faut ajouter celle de Notre-Dame-du-Rosaire au Cap-de-la-Madeleine, et aux œuvres celles qui ont été mentionnées dans les articles précédents.

Ad art. 168 : Je ne me rappelle pas avoir entendu ces paroles du Père Frédéric [Dieu soit béni et que sa volonté soit faite], mais certainement il agissait pour satisfaire envers Dieu pour les manquements de sa vie dans le monde, qu'il rap-pelait avec humilité.

Ad art. 169 : Je n'ai pas connaissance de la lettre mentionné dans cet Article, mais j'ai toujours connu le Père Frédéric comme très délicat et même scrupuleux dans les questions de justice.

De sa force héroïque art. 170-171

Ad art. 170 : J'atteste que j'ai vu le Père Frédéric persévérer invariablement dans le même genre de vie durant les seize années que j'ai passées au Canada. Tout au plus si vers la fin, c'est-à-dire 1910-1911, alors que le Père Frédéric passait les soixante-dix ans, il m'a semblé le voir manger un peu plus, et de même monter plus souvent dans sa cellule pour le repos de la nuit.

Ad art. 171 : J'ai constaté par ma propre expérience que les affirmations de cet Article correspondent à la vérité. [À force de se faire violence, il avait acquis une douceur inaltérable et une patience à très haut degré.]

De sa tempérance héroïque art. 172-181

Ad art. 173 : Certainement le Père Frédéric pour ce qui est de la nourriture et du repos a refusé à son corps le strict nécessaire. J'ai entendu le Père Augustin des Sept-Douleurs, prêtre Franciscain, qui fut son compagnon en Terre Sainte et au Canada, affirmer qu'il avait commencé ce genre de vie durant son séjour en Terre Sainte.

Ad art. 174 : J'atteste, qu'il en est ainsi. Je n'ai jamais vu le Père Frédéric rechercher la moindre commodité. Il n'avait dans son bureau et dans sa cellule absolument rien pour satisfaire les aises de la vie. Je ne l'ai jamais vu non plus profiter de ces commodités hors du couvent dans les maisons où il logeait, ni rien accepter de semblable de la part d'amis ou de bienfaiteurs.

Ad art. 175 : J'ai pu me convaincre pour l'avoir vu et entendu que ces visites dans les diocèses ont été pour lui une grande fatigue, tant à cause de la température qu'à cause des travaux supplémentaires, qui lui étaient imposés en faveur des fidèles.

Ad art. 176 : J'atteste que toutes les phrases de cet Article expriment la vérité. Je me rappelle que le Père Frédéric étant tombé malade un jour au presbytère de l'Aumônier des Sœurs Franciscaines de Québec, on dut faire venir le médecin à la hâte. Celui-ci ausculta le malade et s'écria tout épouvanté: «Jamais je n'ai vu un homme aussi maigre ». C'est Monsieur l'Aumônier Louis Paquet, témoin de la scène qui me l'a rapporté. Les témoins m'ont rapporté aussi qu'un jour pour des besoins du Commissariat le Père Frédéric dut faire un voyage aux États-Unis et dans ce but se vêtir en clergyman. On ne put trouver de vêtements assez étroits pour lui, et il dut mettre plusieurs paires de caleçons pour avoir l'air d'être vêtu. J'ajoute en passant qu'il avait une grande répugnance pour enlever son habit religieux et se vêtir en clergyman; aussi je ne me rappelle pas qu'il fit une seconde fois le voyage des États-Unis. [...]

Article 178 : «Après la mort de Monsieur le Curé Désilets il redoubla ses austerités pour obtenir du ciel un règlement favorable de la difficulté financière. Il agissait ainsi chaque fois qu'il avait une grande faveur à obtenir. Il se couchait par terre, enveloppé dans son petit manteau. Comme un courant d'air perpétuel venait de la fenêtre, Monsieur Désilets le décida à se coucher sur des planches soutenues par des tréteaux.»

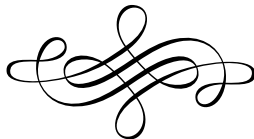
Ad art. 178 : Je ne connais pas les faits mentionnés dans cet Article, ils se sont passés avant mon arrivée au Canada; mais j'ai entendu un Curé de Montréal, Monsieur le Chanoine Adam, curé du Sacré-Cœur, me raconter comment le Père Frédéric, durant une retraite qu'il prêcha dans sa paroisse, couchait régulièrement durant la nuit par terre, sur le linoléum qui servait de tapis à la chambre. Monsieur le Curé le lui reprocha sévèrement, parce que ce linoléum est humide et peut favoriser le rhumatisme. Longtemps après l'événement le Curé aimait à le raconter encore pour faire ressortir la pénitence du Père Frédéric. Ses repas étaient exactement comme il est dit dans cet Article. Toutefois je l'ai vu moi-même au retour de ses tournées dans les paroisses s'asseoir à table chez Monsieur l'Aumônier des Sœurs Franciscaines de Québec et tout en racontant avec entrain les péripéties de son voyage et les succès obtenus, distrait par la conversation, piquer de droite et de gauche dans les mets présentés de sorte qu'il arrivait presque à prendre un petit repas. Ceci me montrait que s'il s'abstenait si rigoureusement d'une manière habituelle, il aurait pu manger davantage si sa nature en éprouvait le besoin. C'est donc par vertu et par force de volonté qu'il menait le genre de vie que tout le monde a connu. J'ajoute qu'il ne se vantait jamais de ses jeûnes, qu'il n'y faisait aucune allusion ni pour s'en plaindre ni pour s'en glorifier et que ce genre de vie lui était devenu absolument naturel. A la fin tout le monde le savait et personne n'en était plus surpris.

Article 179 : *«C'est la vérité qu'il ne pratiquait la mortification extérieure que pour acquérir plus facilement la mortification intérieure. Il avait faim et soif d'austérité, mais c'est surtout par le travail continuel du ministère des âmes qu'il s'imposa les plus durs sacrifices. Pour la sanctification du prochain, il prêchait deux, trois, quatre heures de suite et, encore plus, Il était infatigable.»*

Ad art. 179 : J'atteste qu'en réalité pour ce qui est de la prédication le Père Frédéric ne s'en fatiguait jamais, également que sa mortification intérieure allait de pair avec sa mortification extérieure. Je dois dire, autant que je m'en souviens, qu'il avait moins de goût pour le ministère de la confession, il s'y livrait vraiment par vertu. Sa délicatesse d'âme se trouvait un peu mal à l'aise, du moins cela m'a paru ainsi.

Ad art. 180 : J'atteste que ces pèlerinages étaient vraiment pénibles pour la nature. Or le Père Frédéric semblait ne s'y fatiguer jamais.

Ad art. 181 : J'atteste qu'une fois arrivé au Canada en 1888, je crois, il ne retourna jamais ni en France ni dans sa famille. Jamais je n'ai entendu le Père Frédéric manifester un désir quelconque de faire ce voyage ni en parler.



En édition papier ou électronique, abonnez-vous à la Revue

LE SOUVENIR du Bon Père Frédéric

Édition électronique, contactez :

roland.bonenfant@gmail.com

au coût de 10.\$ par année - 2 numéros de 28 pages

Édition papier, contactez :

Le Musée Frédéric-Janssoone : 819.370.1280

au coût de 10.\$ par année - 2 numéros de 28 pages

Chèque au
Centre Frédéric-Janssoone

ADRESSE D'ABONNEMENT

890, boul. du Saint-Maurice, Trois-Rivières, QC – Canada G9A 3P8

Les Fêtes liturgiques du Bx Frédéric, en 2021

Les fêtes de l'année 2021, célébrées après 18 mois de pandémie, ont commencé à la Basilique du Cap-de-la-Madeleine, par des eucharisties présidées par Mgr Martin Veillette, vice-postulateur, des Pères Guylain Prince et Michel Boyer, les 31 juillet et 1^{er} août. Chacun y a bien parlé de celui qui a eu une part majeure dans la fondation et le développement de ce sanctuaire marial.



Pèlerinage à St-Élie-de-Caxton, le 4 août 2021,
photo Clea Frylink

Ces fêtes se sont poursuivies par deux eucharisties à la Chapelle St-Antoine, le mercredi 4 août, avec le Père Roland Bonenfant, à la présidence. La chapelle était presque pleine avec 70 fidèles, le nombre maximum permis. Ce jour-là, plusieurs pèlerins qui avaient visité le musée Frédéric-Janssoone se sont ensuite retrouvés, à cinquante, à St-Élie-de-Caxton, pour méditer le chemin de croix, inauguré par le Père Frédéric. Le Père Guylain Prince et l'abbé François Doucet alternaient d'une station à l'autre, sous une température idéale. Le tout s'est terminé par une messe au sommet de la montagne.

Jeudi le 5 août, une autre assemblée de 60 personnes, réunie dans la chapelle du tombeau du Bx Frédéric accueillait Mgr Pierre-Olivier Tremblay, président, et Mgr Martin Veillette pour l'eucharistie de la Fête. Après une entrée solennelle et un agenouillement recueilli près du tombeau, la procession d'entrée s'est avancée jusqu'à l'autel, au chant d'une chorale de huit personnes, soutenu à l'orgue par André-Pierre Chartrand : **«Nous chanterons pour toi, Seigneur, tu nous as fait revivre.»** C'était un chant bien approprié, suivi d'autres chants tous aussi beaux les uns que les autres, dont le chant spécial au Bx Frédéric du compositeur Gilles Lerclerc, interprété pour la 2^e fois en notre chapelle, mais pour la première fois en parties. Je note ici le 4^e couplet : *«Regardant cette femme, Marie, choisie de Dieu, / Il a vu le Prodigé : elle a ouvert les yeux. / Le Verbe s'est fait chair, en elle tout comme en lui. / Nous avons vu sa gloire : chantons fêtons sa vie.»* À l'homélie, Mgr Tremblay a fait l'éloge du Bienheureux, et de sa mission de grande actualité en notre Église.

Un repas de fête, précédé d'un apéro avec nos invités, s'est déroulé dans la joie chez les Franciscains. Nous avons l'honneur d'avoir à notre table deux évêques de Trois-Rivières. Le soir, nous avons assisté à un récital de Michel Forges, accompagné par l'organiste de la Basilique du Cap-de-la-Madeleine Martin Brossard. Il ressortait de ce récital à quel point le Père Frédéric était attaché à Jésus le Pasteur des pasteurs, et comme était immense sa confiance aux Reliques de Terre sainte pour guérir les malades. Comme cette activité avait lieu le soir, trop peu de gens hélas ont pu goûter à cette présentation originale, accompagnée à l'orgue.

Les fêtes se sont terminées à la paroisse Père Frédéric, à l'église Ste-Bernadette, au Cap-de-la-Madeleine, par une eucharistie présidée, le 7 août, par le Père Michel Boyer, qui a déplacé le reliquaire du Bienheureux en un autre lieu de l'église. La grande nouveauté de ces fêtes fut cette messe paroissiale, un samedi avant-midi (40 personnes). La prédication du P. Michel, vivante et proche des gens, a été très appréciée. On veut faire la même célébration dans une autre église de la Paroisse, l'an prochain. On peut affirmer que ce furent des célébrations réussies, grâce à un point de presse tenu au musée juste avant, le 28 juillet, et pleines d'espérance pour la canonisation du Bienheureux Père Frédéric. Le compte à rebours de sa canonisation est sérieusement commencé depuis quelques mois, où les bonnes nouvelles se multiplient.

Pot-pourri de nouvelles

Par Roland Bonenfant

Film "Bridge of Roses : The Story of our Lady of the Cape"

Dernièrement a eu lieu le lancement officiel d'un film en anglais sur l'histoire de Notre-Dame-du-Cap. Il est possible de le télécharger par internet, sur le site de Marian Devotional Movement, où paraissent souvent Mgr Pierre-Olivier Tremblay, Dennis et Angelina Girard. C'est une très belle production. Le film sera traduit en français et notre Père Frédéric y prend une place de choix. Le site : https://www.subscribepage.com/movie_missionaries#JPUQIXpNDqYgzBbmqySEzepclPdhoijsj



Le pont des chapelets, un pont de Roses, un film "Bridge of Roses : The Story of our Lady of the Cape"

Un crucifix miraculeux donné au Musée en 2021

Un crucifix miraculeux, avec relique de TS au bas, avait été donné par le P. Frédéric Janssoone lui-même en 1914, aux parents d'un garçon de 5 ans, paralysé des deux bras et guéri (Origine : St-Elphège, près Nicolet.)

Le Père Frédéric Janssoone recommanda aux parents de frotter les bras de leur enfant avec ce crucifix. L'enfant, qui était d'une famille du nom de Sainte-Marie, était l'oncle de Germaine Sainte-Marie, femme d'André Clément, morte à 97 ans, vers l'an 2014. Elle a toujours vénéré ce crucifix miraculeux. N'ayant personne à qui le donner dans sa famille qui compte 4 enfants, André le confie maintenant au Musée de Père Frédéric. Son adresse : André Clément, 85, Wilfrid Ranger #206, St-Charles Borromée J6E 8Z2 Tél.: 450-394-3288.



Crucifix miraculeux donné en 1914 par Père Frédéric, et qui guérit un enfant paralysé des deux bras

Sans doute, pense M. Clément, qu'on a dû parler de cette guérison dans les journaux du temps ou dans le Procès informatif de Trois-Rivières, tenu en 1927. Note prise par le fr. Roland lors d'une conversation téléphonique, le 30 juillet 2021.

Des nouvelles du Musée...

Une saison 2021 sous le signe de la relance ! Le secteur du tourisme a durement été touché par la pandémie. Le plus grand défi a été de s'adapter. Le numérique s'est avéré une solution qui permettait d'améliorer l'expérience des visiteurs et un outil considérable pour tous les musées permettant de faire la transition vers la relance touristique. Depuis le mois d'août dernier, le Musée Père Frédéric, a un tout nouveau site Web. Une toute nouvelle image et plus de contenu mais surtout notre exposition permanente maintenant disponible depuis votre foyer.

À travers notre tout nouveau site Web, vous découvrez l'histoire d'un homme d'Église déclaré Bienheureux en 1988 par le pape Jean-Paul II, mais surtout un grand dévot qui a laissé sa marque dans la société du 19^e siècle au début du 20^e siècle. Si vous ne l'avez pas encore déjà fait, venez nous visiter à : <https://musee.perefrederic.ca>

Reconnaissance à une traductrice de livres du Père Frédéric

Par Roland Bonenfant, ofm

Madame Lorraine Daudelin, une franco-américaine de Ludlow, Massachusetts, a traduit huit livres portant sur la vie du Bx Père Frédéric, entre 1998 et le 23 janvier 2021, date de sa mort à 82 ans. Il a été tiré deux copies de chacun de ces livres pour les Archives et la Bibliothèque franciscaine de Trois-Rivières. Signalons en particulier sa traduction du livre volumineux des Pères Baillargeon et Légaré, 271p., celle du Père André Dumont, 188p., celle du Père Trudel sur Bethléem, 195p., celle du Père Frédéric lui-même sur l'Égypte, 85 p. et sur le Ciel, séjour des élus, 145p.



Lorraine Daudelin, américaine du Massachusetts traductrice de quelques livres du Père Frédéric

Ces traductions, étendues sur plus 20 ans, furent pour Mme Daudelin une véritable expérience spirituelle, commencée au tombeau même du Père Frédéric à Trois-Rivières. Et celui-ci l'a accompagnée durant toute la durée de son entreprise difficile. Après une première lecture du livre de Baillargeon, elle a eu une longue période de réflexion d'au moins deux ans, toute parsemée de signes.

Plusieurs signes «venus d'en haut» l'ont attelée à une tâche humainement impossible : tous les soirs, durant 20 ans de sa vie, j'ai été assise devant l'ordinateur et occupée à traduire de l'anglais au français, des textes sur le Père Frédéric. «De tous les travaux de traduction que j'avais faits dans le passé, écrit-elle, ce furent de loin ceux qui m'ont demandé le plus d'efforts et le plus de temps. Et tous ces travaux, je les ai vécus dans la prière, sentant souvent le Bx Frédéric derrière mon épaule et m'aidant à la traduction.»

Au fil des ans, Mme Daudelin a découvert, pour sa joie, un authentique fils de s. François d'Assise, «un Père Frédéric, ascète du 19^{ème} siècle, à qui l'on donnerait aujourd'hui le nom d'homme multitâche aux carrières multiples». La Vice-postulation, bien sûr, remercie de tout cœur l'imposant travail de cette traductrice bénévole et a fait savoir à sa famille que les Franciscains chanteraient des messes pour elle et pour ses amis durant toute l'année 2021. Spécialement ses amis de la Paroisse Christ the King, 41 Warsay Ave., Ludlow, MA où elle fut bénévole très longtemps, après s'être retirée de la Librairie de Monsanto où elle travaillait. Qu'elle repose dans la paix du Christ.

Site internet du Bx Frédéric

- Au Canada, par la Vice-postulation : www.perefederic.ca
- En France, par Robert Noote : www.frederic-janssoone.blogspot.com



*La chapelle Saint-Antoine. Les Franciscains
890, boul. du Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) Canada G9A 3P8*

Heures d'ouverture du Musée

- Mardi à samedi 10 h à 12 h – 13 h à 17 h
- Dimanche 13 h à 17 h
- Lundi FERMÉ

Ouvert de la mi-juin à la mi-octobre

